



Nantes, 4 mai 2022

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Communiqué de presse sur l'intention de la municipalité de Nantes à la suite de
l'annonce de TVA**

En date du 4 mai 2022, la station de télévision TVA a annoncé que la municipalité de Nantes procède actuellement à un sondage de la population sur le sujet de la voie de contournement ferroviaire à l'exemple du sondage réalisé par les résidents de la municipalité de Frontenac.

Afin de préciser et rectifier l'annonce de TVA, la municipalité de Nantes vous informe qu'actuellement qu'aucun sondage n'est en cours ou en préparation par la municipalité de Nantes au sujet de la voie de contournement ferroviaire sur son territoire.

Tout préjudice ou fausse déclaration de TVA en lien avec l'annonce faite en date du 4 mai 2022 en lien avec la voie de contournement ferroviaire est passible de poursuite. On recommande que toute information concernant la municipalité de Nantes doit au préalable être vérifiée auprès de la municipalité.

Daniel Gendron
Maire